

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, présidée par Monsieur le maire Pierre Poirier et tenue le 30 avril 2019, à 20h15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, Place de la Mairie.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Pierre Poirier, maire Monsieur Michel Bédard, conseiller Monsieur Jean Simon Levert, conseiller Monsieur Alain Lauzon, conseiller Monsieur André Brisson, conseiller Madame Carol Oster, conseillère Madame Lise Lalonde, conseillère

SONT AUSSI PRÉSENTS:

Monsieur Gilles Bélanger, directeur général

Madame Danielle Gauthier, directrice générale adjointe

Tous les membres du conseil municipal étant présents, ils renoncent à l'avis de convocation, en conformité avec l'article 157 du Code municipal.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance spéciale est ouverte à 20h15.

## RÉSOLUTION 10082-04-2019 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Il est proposé par Madame la conseillère Carol Oster :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté :

- Ouverture de la séance spéciale
- 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale
- 3. Signature d'une entente de confidentialité avec Hydro-Québec et GLR inc.
- 4. Période de questions
- Levée de la séance spéciale

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

# RÉSOLUTION 10083-04-2019 SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ AVEC HYDRO-QUÉBEC ET GLR INC.

**CONSIDÉRANT QU**'Hydro-Québec demande à la Municipalité de signer une entente de confidentialité relativement aux négociations et à l'entente qui pourrait intervenir entre les parties.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Simon Levert :

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général à signer l'entente de confidentialité avec Hydro-Québec et GLR inc. ;

rmules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)



No de résolution ou annotation

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général à négocier une entente avec Hydro-Québec relativement aux dommages causés aux chemins lors des travaux de construction de la Ligne Grand-Brûlé dérivation Saint-Sauveur 120 kV.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

# PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

#### RÉSOLUTION 10084-04-2019 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Lauzon de lever la présente séance spéciale à 20h25.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

Pierre Peirier Maire

Gilles Bélanger

Directeur général et secrétaire-trésorier